



3 avril 2020 | Numéro 24

MOT DU PDG

Arrivée attendue de masques de procédure

Depuis un bon moment, nous intensifions nos efforts pour répondre à vos besoins et réunir les équipements de protection individuelle nous permettant de gérer les risques associés à l'offre de soins et de services en période de pandémie.

Nous avons reçu, aujourd'hui, une livraison de masques de procédure, ce qui porte maintenant notre inventaire à 225 600 unités, et ce, grâce aux démarches de l'équipe de la logistique et des représentations effectuées au MSSS, afin de faire reconnaître nos besoins.

Compte tenu de la situation, nous serons en mesure d'augmenter l'accessibilité et la distribution de masques selon des critères bien précis. Jusqu'à présent, nous utilisons en moyenne 10 000 masques de procédure par jour. L'élargissement des critères de distribution permettra de faire passer ce nombre à plus de 16 000. Toutefois, je vous réitère l'importance d'utiliser judicieusement le matériel mis à votre disposition. Je vous le répète : la pandémie n'est pas terminée, ni ici ni à l'étranger. L'approvisionnement du matériel requis demeurera donc un enjeu pour un bon moment et nous devons tous en être conscients.

Sylvain Lemieux

Président-directeur général

PORTRAIT EN CHIFFRE

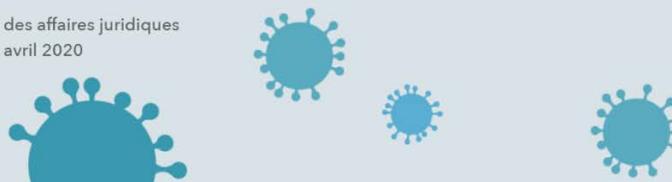
Au Québec

En date d'aujourd'hui, 6 601 cas de COVID-19 ont été confirmés au Québec, dont 2 837 à Montréal et 366 dans l'Est de Montréal.

Pour plus de détails sur la situation au Québec, consultez les données à jour et validées, sur le site Web de [l'Institut national de santé publique](http://www.institut-national-sante-publique.ca).

Dans notre CIUSSS

Au 3 avril	Dépistés	Résultats positifs	Résultats négatifs	En isolement
Nombre d'employés	1 003	83	685	404





Désormais, afin de vous tenir informés de l'évolution de la situation au CIUSSS, nous vous indiquerons le nombre de personnes testées positives à la COVID-19 dans les différents milieux de soins et de vie.

En date du 2 avril 2020	Milieux de soin de courte durée	Milieux de vie de longue durée	Santé mentale (courte durée et longue durée)
Nombre d'usagers positifs à la COVID-19	58	16	11

INFORMATION DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Levée des mesures d'isolement des travailleurs de la santé

Une nouvelle mise à jour des recommandations pour la levée de l'isolement est désormais disponible. Il est à noter que tout travailleur de la santé ayant un risque modéré à élevé, suite à un contact avec la COVID-19, sera retiré au minimum sept jours. Dans les cas où un risque de bris de services est présent, des employés pourraient être ramenés au travail avant sept jours, s'ils sont asymptomatiques. La mise à jour des recommandations est disponible sur [l'intranet](#) et [l'Extranet](#), section COVID-19 > Informations pour le personnel > Accordéon Recommandations et consignes pour l'isolement.

Ouverture d'une cohorte dédiée à la COVID-19 à l'HMR

Afin de répondre aux besoins grandissants d'espaces pour accueillir des cohortes supplémentaires de cas positifs à la COVID-19, nous vous informons que l'aile D de l'Unité de courte durée gériatrique (UCDG) 10CD sera désignée « zone chaude » à compter du samedi 4 avril 2020.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec Chantal Pichet (chef unité) au 514 267-4860 ou Nathalie Fortin (coordonnatrice) au 438 862-2273.

Congés fériés du vendredi 10 avril et lundi 13 avril 2020

Étant donné les congés fériés prévus le vendredi 10 avril et le lundi 13 avril 2020, et dans le but de maximiser l'utilisation de notre main-d'œuvre, nous vous partageons certaines spécifications :

- Tous les services pouvant accorder les congés fériés du 10 et/ou du 13 avril 2020 doivent maintenir le ou lesdits congés à l'horaire de la personne salariée.



Coronavirus Topo COVID-19



Pour le personnel du CIUSSS

- Dans l'éventualité où les services ne peuvent accorder le congé férié, les fériés du 10 et du 13 avril ne doivent pas être mis à l'horaire. Les personnes travaillant cette journée seront payées comme à l'habitude et le service de la paie procédera au paiement de l'indemnité du congé férié (soit le paiement du férié au taux double).
- Étant donné l'urgence sanitaire et la situation actuelle relative à la main-d'œuvre, les congés fériés du Vendredi saint et du lundi de Pâques ne pourront être accumulés dans une banque, et par conséquent, ne pourront être reportés.

Rectifications concernant la modification des fonds d'écrans



Nous vous avons encouragé, plus tôt cette semaine, à utiliser l'image de l'arc-en-ciel que nous avons adaptée à notre identité visuelle pour l'insérer à votre signature courriel et à vos fonds d'écran. Cependant, il n'est pas possible pour chacun de modifier manuellement le fond d'écran. Ainsi, la modification de celui-ci se fera de manière automatique par la Direction des ressources technologiques. Nous vous demandons donc de ne pas appeler le service de soutien technologique à ce sujet.

Entrées réservées aux employés de l'HMR

Comme vous le savez, le contrôle des accès à nos bâtiments est primordial afin de réduire le risque de propagation de la COVID-19. Ces mesures ont pour but d'augmenter la sécurité de tous et, plus particulièrement, celle de nos patients/usagers les plus vulnérables. À moins d'une raison particulière, nous demandons aux employés de ne pas emprunter l'entrée principale du pavillon CSA ou toute autre entrée n'étant pas destinée au personnel.

De ce fait, nous rendons accessibles de nouvelles portes d'entrée afin de faciliter les déplacements aux changements de quart de travail. Voici les portes d'entrée disponibles (voir le plan ci-joint) :

- Entrée des employés du pavillon CSA (accès menant au garage du CSA)
- Entrée principale du pavillon Rachel-Tourigny (accès maintenant ouvert à tous)
- Entrée située à la droite des portes de l'entrée principale du pavillon CSA (ajout)

Il est à noter que la carte d'accès magnétique est requise pour l'entrée, mais pas pour la sortie. Ces accès seront donnés d'office à l'ensemble du personnel lors de la remise d'une nouvelle carte d'accès, et ont été ajoutés à ceux et celles qui en étaient déjà détenteurs. Le plan des différentes entrées est disponible sur [l'intranet](#) et sur [l'Extranet](#), section COVID-19 > Accès aux établissements > Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

SOURCES D'INFORMATION



Coronavirus Topo COVID-19



Pour le personnel du CIUSSS

- **Topos** sur l'intranet ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), sous l'onglet : [CIUSSS > COVID-19 > TOPO quotidien](#)
- **Foire aux questions** sur l'intranet ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), sous l'onglet : [CIUSSS > COVID-19 > Vous avez des questions ?](#)
- **Ligne COVID-19 du personnel** (interrogations et dépistage) : 514 251-4072 (7 h à 20 h, 7 jours sur 7)
- **Ligne COVID-19 des gestionnaires** : 514 251-4044 (7 h à 20 h, 7 jours sur 7)
- **Ligne psychosociale au personnel** : 514 251-4935 (7 h à 17 h, lundi au vendredi).
- **PAE** : 1 800 361-2433. Consulter la section sur l'intranet ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), sous l'onglet : [COVID-19 > Votre PAE, accessible en tout temps](#)
- **Journal interne Le Fil** : [lefil.ca](#)
- **Site Web du MSSS | Directives cliniques aux professionnels** : [MSSS > Professionnels > COVID-19](#)
- **Site Web général du MSSS** : [quebec.ca/coronavirus](#)
- **Ligne COVID-19 pour la population** : 1 877 644-4545

Pour accéder à l'intranet/Extranet depuis votre domicile :

Allez à extranetcemtl.com | Nom d'utilisateur : CIUSSS | Mot de passe : cemtl



**Les agents de sécurité
sont aussi vos anges gardiens.**

Respectez-les, observez les consignes.

